



DECLARATION DU CCE EXTRAORDINAIRE DU 28 MARS 2014 RESTRUCTURATION SUITE SUITE CESSATION d'ACTIVITE

Le miroir de la vertu de la bonne gestion des exploitations des cafétérias en location gérance franchise montre peu à peu son vrai visage !!!!

Force est de constater comme nous l'avions toujours annoncé et combattu pas seulement en donnant un avis défavorable comme certains, mais aussi en agissant devant les tribunaux, pour démontrer que l'externalisation des établissements de système en intégré en LGF n'est que perfide pour les salariés mais bénéfique pour l'entreprise et le gérant momentanément....

En effet, comme ne pas comprendre que ce système, permet à l'entreprise et à la direction de ne plus gérer que des chiffres et des redevances mais plus de personnel, plus IRP, plus de Syndicats et tout ceci à moindre coût !!!!!

Mais là n'est pas l'effet pervers, le résultat c'est qu'à la liquidation judiciaire, les effectifs ont fondus comme neige au soleil à la reprise par l'entreprise.

- AVON = plus que 5 salariés
- Etampes = plus que 4 salariés
- Abbeville = plus que 7 salariés

Chercher l'erreur !!! Pas de PLAN SOCIAL à mettre en place

La CFDT ne peut se contenter de se constater, nous ne sommes pas une « chambre d'enregistrement »

La CFDT exige la mise en place d'un PLAN de SAUVARDE pour accompagner les salariés sur ce projet collectif de cessation d'activité et de fermetures de sites...

La Responsabilité Sociale, ne doit pas être qu'un affichage et un axe de communication

**De 7 200 salariés dans les années fastes, nous serons bientôt sous le seuil fatidique de
– 2000 salariés**

L'entreprise pourvoyeuse et collecteuse d'aides publics par M€, avec la baisse de la TVA avec l'aide du CICE, ces aides sont faites pour relancer l'activité par l'investissement, mais aussi pour sauvegarder l'Emploi dans l'Entreprise et non pas pour de l'externalisation pour se débarrasser et ne plus à voir à gérer la masse salariale et récupérer que de la redevance locative.

Ceci est inacceptable.

La CFDT CASINO RESTAURATION, à depuis longtemps proposé une méthode de dialogue sociale nourrie, avec une démarche de négocier par un Accord Cadre sur le périmètre de Casino Restauration, permettant des passerelles entre filiales avec de la Formation Professionnelle adéquate pour les salariés volontaires pour pouvoir rester encore dans ce Groupe qui se dit « Ethique » et pouvoir conserver leur « Statut social ».

Que la « Bonne Gouvernance » prônée par notre Actionnaire et PDG du Groupe Casino, ne soit pas qu'un écran de fumée chez nos dirigeants de Casino Restauration